

SEPTEMBRE 2019

## ...C'EST LA PERTE DES COLLECTIFS DE TRAVAIL DES PSYEN

Selon le rapport Charvet (2019), « *une nouvelle carte cible des CIO auxquels viendraient s'ajouter les antennes « tête de réseau » pourrait être fixée à l'horizon de 3 ans* ».

Cela acterait la **scission de l'activité des CIO** en deux lieux : l'orientation des élèves en établissement scolaire et pour les autres ceux qui ne sont plus ou pas encore élèves, élèves allophones nouvellement arrivés, décrocheurs, l'orientation se fera dans le seul CIO conservé au niveau départemental.

- Comment fonctionnera une antenne sans direction ni personnel administratif ?
- Comment le DCIO départemental pourra gérer l'organisation des services de l'ensemble des antennes ?
- On assiste ici à une véritable perte d'un encadrement et d'un suivi des équipes de proximité, les psy-EN seront rassemblés mais sans pilote dans l'avion !
- Quelle sera la taille des équipes de psy-EN au sein des antennes ? Un réel travail collectif sera-t-il possible ?
- Comment s'exercera l'autorité fonctionnelle des chefs d'établissement tête de réseau ? Quelle autonomie de travail conserveront les psy-EN ?
- Pourquoi investir dans l'aménagement de CDI en biblio-lab alors que les CIO existent déjà et coûtent peu cher en frais de fonctionnement ?
- Comment s'effectuera la répartition de service entre établissements du secteur ?

Le Sgen-CFDT craint une volonté sous-jacente de ré-organiser la mission orientation de l'École dans un contexte de **pénurie de psy-EN**. Cette pénurie est due à des années de non création de postes et à des niveaux de recrutement très insuffisants pour faire face aux départs.

**⚠ Pour le Sgen-CFDT un seul CIO par département est un maillage insuffisant pour répondre au besoin de service public de proximité.**

## LA STRUCTURATION PROPOSÉE EST TROP PYRAMIDALE

Pour le Sgen-CFDT, la nouvelle organisation des services qui ajouterait deux échelons à l'existant accentuerait la structuration pyramidale : rechercher des synergies par un regroupement de compétences autour de 3 pôles dans les Délégations de Régions Académiques à l'Orientation permettrait d'éviter que tous les DCIO s'occupent de tous les dossiers sur un territoire, comme c'est le cas actuellement.

Mais cela risque d'aboutir à une organisation du service public d'orientation plus pyramidale :

DRAO ⇒ SAIO académique ⇒ IEN IO départemental ⇒ CIO départemental ⇒ antennes en lycée

## LES RÔLES DES PERSONNELS restent A DÉFINIR

- **L'orientation doit rester un champ de compétences partagé**
- La **certification** des professeurs ou CPE ne doit pas se traduire par un glissement des missions des psyEN EDCO vers ces professionnels.
- **Le travail en équipe**, cher au Sgen-CFDT, suppose une explicitation des missions de chaque profession pour améliorer le suivi des élèves grâce à une complémentarité reconnue.
- Les **directrices et directeurs de CIO** verraient leurs activités profondément transformées : assistant de CSAIO ou d'IEN-IO ou à la tête d'un CIO départemental gérant des psyEN qu'il ne connaît pas et voit disparaître le travail de partenariat contribuant à la réussite des parcours des jeunes.



## BEAUCOUP TROP DE QUESTIONS SANS RÉPONSE

- **Quelle place pour les collèges dans ce modèle de lycées « têtes de réseaux » accueillant au sein de leur Biblio-Lab des antennes de CIO ?**
- **Pour les futures antennes CIO : quid de l'accueil des élèves ou des publics extérieurs à l'EPL ?**
- **Quel collectif de travail des psyEN si les équipes des CIO actuels sont « redéployées » en antennes au sein de lycées ?**

**Le Sgen-CFDT dénoncera ces propositions lors de son audience au ministère, le 17 septembre et soutiendra les démarches des collègues pour défendre le réseau des CIO.**

Plus d'information : \_\_\_\_\_

**Fédération Sgen-CFDT**  
47-49 avenue Simon Bolivar  
75950 Paris cedex 19  
Tél : 01 56 41 51 00